

2 Politique

Activités présidentielles

Un émissaire d'Eduardo Do Santos au Palais

J.O.

Libreville/Gabon

L'AMBASSADEUR de la République d'Angola au Gabon, Toko Diakenga Serao, était porteur d'un message de son président au chef de l'Etat gabonais, Ali Bongo Ondimba. Cette correspondance est une invitation adressée au numéro un gabonais par son homologue angolais, dans le cadre de la célébration du 40e anniversaire de l'indépendance de ce pays, qui aura lieu le 11 novembre prochain. Le diplomate angolais a par ailleurs qualifié l'état des rapports entre Libreville et Luanda d'excellent.

A noter que l'Angola a ob-

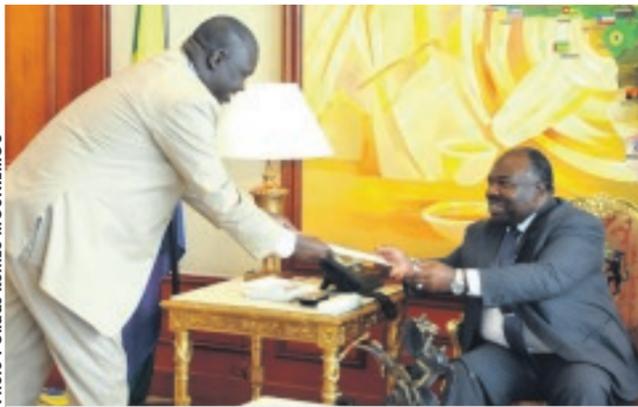


Photo : Gildas Roméo MOUNIEMOU

Le diplomate angolais remettant le message de son président.

tenu son indépendance après une lutte armée contre le colonisateur portugais, le 11 novembre 1975. Durant la guerre civile fratricide d'une quinzaine d'années qui a suivi cette accession à la souve-

raineté internationale, le Gabon a joué un rôle majeur pour un retour définitif à la paix dans ce pays lusophone.

La diplomatie gabonaise a notamment participé aux différents accords dont



Photo : Gildas Roméo MOUNIEMOU

Une phase de l'audience.

celui important qui a scellé la cessation des hostilités entre les différents belligérants de ce conflit post-indépendance, à savoir le Front populaire de libération de l'Angola (FPLA) de l'actuel chef de l'Etat et

l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) du défunt Jonas Savimbi. Le décollage économique de l'Angola, dû à sa forte production pétrolière, a donc coïncidé avec le retour de la stabi-

lité au début des années 2000. L'Angola est aujourd'hui l'un des plus gros producteurs de l'or noir sur le continent africain, et Luanda, sa capitale, l'une des capitales les plus attractives.

Conseil national de la démocratie/Deuxième session plénière

Fin des travaux aujourd'hui

J.K.M

Libreville/Gabon

OUVERTE le 29 octobre dernier, la deuxième session plénière du Conseil national de la démocratie (CND) s'achève aujourd'hui. Si l'on s'en tient aux propos tenus par plusieurs participants, les travaux se sont déroulés dans une ambiance conviviale empreinte de fraternité et de respect mutuel. Pendant plus d'une semaine, les différents acteurs ont abordé, à travers diverses commissions, des thématiques susceptibles d'améliorer, selon eux, le

fonctionnement de notre démocratie. Des thématiques pertinentes au regard des échéances électorales à venir et des enjeux politiques qui en découlent.

Dans une démarche constructive et tout en tenant compte de l'intérêt supérieur de la nation, les uns et les autres ont débattu sur " Le dialogue national ", " la biométrie ", l'implication du CND à toutes les élections, " le découpage électoral ", " les mandats des organes de régulation de la démocratie/ Élargissement du cercle ", etc. Autant de problématiques au cœur du débat politique national qui constituent, le plus souvent, des sources de discorde



Photo : COE

Les travaux en commission.

entre le gouvernement et l'opposition.

C'est dire que les recommandations issues de ces travaux sont particulière-

ment attendues par l'ensemble de la classe politique nationale et les populations. Tout comme l'est l'allocution du président du CND,

Me Séraphin Ndaot Rembogo, qui ne manquera sans doute pas de préciser la suite à donner aux conclusions de leurs travaux.

Quoi qu'il en soit, cette seconde session plénière enracine davantage le CND dans le paysage institutionnel de notre pays. D'autant que cet organe, créé à l'issue des Accords de Paris afin de remédier à la crise politique née de la contestation des résultats de l'élection présidentielle de décembre 1993, était dans une certaine léthargie. A telle enseigne que certains acteurs politiques avaient clairement remis en cause sa raison d'être.

Reconfiguré par l'ordon-

nance N°001/PR/2015 du 29/01/2015 ratifiée par la loi

N°004/2015 du 27 juin 2015, le CND est un organe consultatif permanent chargé, entre autres, d'élaborer un code de bonne conduite à l'usage des acteurs de la vie politique nationale, assurer la médiation dans les conflits opposant les acteurs ou les partis politiques entre eux, recevoir et traiter les procès-verbaux des commissions électorales, etc. Ses trois premiers présidents furent Jules-Aristide Bourdes Ogouliguendé, Pierre-Claver Maganga Moussavou et Pierre-Claver Nzeng Ebome.

Coopération Gabon/Unesco/OIF

Rachel Annick Ogoula Akiko désormais en poste

J-C.A

Libreville/Gabon

Le nouvel ambassadeur du Gabon auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture (Unesco), devra porter la voix du Gabon dans ces instances internationales, pour une plus grande visibilité des actions de notre pays.



Photo : UNESCO/P. Chiang-Joo

Rachel Ogoula et la directrice générale de l'Unesco, Mme Irina Bokova, peu après leur entretien.

NOMMÉE ambassadeur, délégué permanent de la République gabonaise près l'Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture (Unesco) et Représentant permanent du Gabon auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) lors du Conseil des Ministres du 23 février 2015, S.E. Rachel Annick Ogoula Akiko, a présenté ses lettres de créance, respectivement auprès de Mmes Irina Bokova, directrice générale de

l'Unesco et de Michaëlle Jean, secrétaire générale de l'OIF, les 06 et 16 octobre 2015. Elle devra ainsi œuvrer pour un renforcement de la coopération entre notre pays et ses institutions et permettre au Gabon d'en tirer de substantiels bénéfices.

La République gabonaise est membre de l'Unesco depuis 1960. Notre pays siège d'ailleurs au Conseil exécutif, organe de décision de

l'Unesco, jusqu'en décembre 2015. Il appartient donc au nouvel ambassadeur de mener ce mandat à son terme. Sa longue expérience au cabinet de feu Omar Bongo Ondimba puis de l'actuel président de la République, Ali Bongo Ondimba devrait, sans aucun doute, lui permettre de s'acquitter de la lourde mais ô combien prestigieuse mission qui lui est confiée.

S'agissant de l'OIF, le Gabon



Photo : DR

Rachel Ogoula (2e à gauche) posant avec la SG de l'OIF, Michaël Jean (2e à droite).

est membre de cette organisation depuis sa création, en 1970. Il appartiendra au nouvel ambassadeur de mettre en œuvre la politique de redynamisation de la coopération avec l'OIF initiée par les plus hautes autorités gabonaises. Les mesures économiques prises au Gabon sont d'ailleurs en phase avec la Stratégie économique de la Francophonie. D'ailleurs, le secrétaire général de l'OIF a

récemment effectué un séjour dans notre pays, au cours duquel elle a rencontré le chef de l'Etat, les présidents de certaines institutions du pays et des acteurs politiques aussi bien de la majorité que de l'opposition. En outre, notre compatriote, Jean Pierre Ndoutoum a été nommé directeur de l'institut de la Francophonie et du Développement durable (IFDD). De nombreux défis sont à re-

lever, à savoir le 2e Forum économique de la francophonie qui s'est tenu le 27 octobre prochain, la 38e session de la Conférence générale de l'Unesco, du 03 au 18 novembre 2015, ainsi que la COP 21, du 30 novembre au 11 décembre 2015, dont les enjeux ne sont plus à démontrer.

On constate ainsi que depuis l'avènement au pouvoir en 2009, de SE Ali Bongo Ondimba, la diplomatie gabonaise est des plus actives, visibles et audibles. Pour rappel, le Gabon a été membre du Conseil de sécurité des Nations unies de 2010 à 2012. Depuis le 1er janvier 2013, il siège au Conseil des droits de l'Homme pour un mandat de trois ans. Le Gabon en a d'ailleurs assuré la présidence durant l'année 2014. De même, la nomination de Mme Rachel Annick Ogoula Akiko s'intègre dans la politique du chef de l'Etat concernant l'approche genre. La nouvelle ambassadrice est mariée et mère de famille.